



BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU MOIS D'AOÛT 2017

MINISTÈRE ET GOUVERNEMENT

Gouvernement du Québec, Le ministres des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

En date du 27 juin 2017, Nous informent qu'une aide financière nous a été accordé au montant maximal de 10 000\$ pour l'amélioration du chemin Paquin. Les travaux autorisés devront être terminés au plus tard le 16 février 2018.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)

En date du 29 juin 2017, nous informent que le programme Environnement-Plage est reconduit pour une autre saison. Ce programme a pour objectif d'informer la population de la qualité bactériologique des eaux de baignade des plages publiques et sécuritaires, pour l'ensemble du Québec. La plage du Lac Charest au Camping la Mine d'Or a été coté A (Qualité excellente) en date du 5 juillet 2017 (vu sur le site internet du MDDELCC) vs cote B (Qualité bonne) en 2016.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles – Direction de l'évolution des opérations – Arpentages et Cadastre

En date du 14 juillet 2017, suite à la rénovation cadastrale sur notre territoire, ils nous informent qu'il incombe au ministre de l'Énergie et des ressources naturelles de fixer la période pendant laquelle il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale, conformément à l'article 15 de la *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois*. Cette période débutera le 29 août et se terminera le 12 septembre 2017 inclusivement, ou dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

Ministère des Transports du Québec – Direction de la Mauricie-Centre du Québec

En date du 20 juillet 2017, nous informons qu'ils ont bien reçu la résolution 2017-07-121 par laquelle nous leur demandons l'amélioration du tronçon de la route Rousseau à la hauteur du chemin de fer situé près du numéro d'immeuble 1034. La demande a été confiée à leur équipe en sécurité routière pour analyse. S'il y a lieu, une rencontre sera fixée afin de bien cerner la problématique vécue.

Le Directeur général des élections du Québec

En date du 3 juillet 2017, nous informons qu'ils ont bien reçu notre résolution 2017-06-112 adoptée par le conseil municipal le 29 juin 2017, visant à permettre le vote par correspondance pour toute personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit. Cette décision du conseil municipal s'applique pour tout scrutin à venir.

MRC ET MUNICIPALITÉS

Municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est

En date du 7 juillet 2017, la Municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est nous fait un appel à la solidarité municipale / demande de soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche. Leur petite municipalité de 157 habitants et une perception annuelle de taxes municipales totalisant 134 000 \$, fait l'objet d'une poursuite abusive par la pétrolière Gastem, qui leur réclame 1,5 million de dollars en dommages et intérêts parce qu'ils ont adopté en 2013, en l'absence d'une réglementation provinciale à l'époque, un règlement visant à protéger les seules sources d'eau potable de leurs citoyens.

Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 (pour présentation au conseil municipal)

CITOYENS ET COMITÉS DE CITOYENS

Environex

- Rapport d'analyse de l'eau brute du 11 juillet secteur Montauban Mines :
Dénombrement d'Escherichia coli : 0, Entérocoques : 0
- Rapport d'analyse de l'eau brute du 11 juillet, secteur Montauban Mines :
Absence de coliphage.
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 11 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **BHAA : 0, bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 0 et E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 21 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban : **Turbidité <0.1**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 25 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines : **Turbidité <0.1**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 25 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban: **bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 0 et E coli : 0**
- Rapport d'analyse de l'eau potable du 24 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban : **Bactéries atypiques : 0, coliformes totaux : 0 et E coli : 0**
- Rapport physico-chimique d'analyse de l'eau potable du 25 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban M les-Mines :

Arsenic :	<0.002	mg/L	max : 0.010
Baryum :	0.10		max : 1.0
Bore :	<0.10		max : 5.0
Cadmium :	<0.0010		max : 0.005
Chrome :	<0.005		max : 0.050
Cuivre :	0.068		max : 1.0
Mercure :	<0.0002		max : 0.001
Plomb :	0.001		max : 0.010
Antimoine :	<0.001		max : 0.006
Sélénium :	<0.001		max : 0.010
Uranium :	<0.001		max : 0.020
Cyanures totaux :	<0.02		max : 0.20
Fluorures :	<0.1		max : 1.50
Nitrites et nitrates :	3.6		max : 10.0
- Rapport physico-chimique d'analyse de l'eau potable du 25 juillet 2017, secteur Notre-Dame-de-Montauban:

Arsenic :	<0.002	mg/L	max : 0.010
Baryum :	0.02		max : 1.0
Bore :	<0.10		max : 5.0
Cadmium :	<0.0010		max : 0.005
Chrome :	<0.005		max : 0.050
Cuivre :	0.057		max : 1.0
Mercure :	<0.0002		max : 0.001
Plomb :	0.001		max : 0.010
Antimoine :	<0.001		max : 0.006
Sélénium :	<0.002		max : 0.010
Uranium :	<0.001		max : 0.020
Cyanures totaux :	<0.02		max : 0.20
Fluorures :	<0.1		max : 1.50
Nitrites et nitrates :	0.9		max : 10.0

Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Montauban

En date du 8 juillet 2017, nous informons notre contribution pour 2017 est présentement de 9 695 \$, par contre, l'OMH nous doit une somme de 12 253\$ pour le solde dû lors de la remise des états financiers 2016.

AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEURS

Ville de La Tuque – Direction générale

En date du 19 juillet 2017, nous informons que le comité de priorisation a reçu favorablement notre projet : Programme d'aménagement durable des forêts (PDAF) pour le rechargement du Chemin du Lac-Trois-Milles et de la rue des Trembles pour une subvention maximale d'un montant de 25 000 \$.